

Sur la lettre encyclique du pape Jean Paul II

L'EVANGILE DE LA VIE (*Evangelium Vitae*)

LE RÔLE DU MÉDECIN

Par le Dr John J. Billings, Rome 26 novembre 2005



La lettre encyclique sur « l'Évangile de la vie » a été adressée par Jean Paul II, pontife suprême, aux évêques, prêtres et diacres, religieux et religieuses, ainsi qu'aux fidèles laïcs et à toutes les personnes de bonne volonté, sur la valeur et l'inviolabilité de la vie humaine. Il n'y a aucun doute que le pape Jean Paul II connaissait la valeur incomparable de la personne humaine. « Sa vie a été manifestée », et nous le disons le regard fixé vers le Christ, « le Verbe de la vie. » (1 Jn 1:2)

« Le seigneur est ma force et mon chant, et Il est devenu mon salut. » La gloire de Dieu brille sur le visage de l'homme: « Vous aimerez votre prochain comme vous-même. »

C'est la naissance du sauveur qui est proclamée comme bonne nouvelle: « Je vous apporte une bonne nouvelle et une grande joie pour toutes les nations ; car pour vous aujourd'hui dans la ville de David est né un sauveur, le Christ le seigneur. »

Chaque menace contre la dignité humaine et la vie doit nécessairement être ressentie au cœur de l'Église ; elle ne peut pas ne pas l'affecter au cœur de sa foi dans l'incarnation rédemptrice du fils de Dieu.

Le chapitre 5 d'*Evangelium Vitae* présente « une réaffirmation précise et vigoureuse de la valeur de la vie humaine et de son inviolabilité. » La mort est venue dans le monde en raison de la jalousie du démon et du péché de nos premiers parents. Dieu n'a pas fait la mort mais la mort est venue dans le monde « à la suite du meurtre d'Abel par son frère Caïn » (Gen 3:17-19). La question du seigneur à Caïn, « Qu'as-tu fait ? » semble presque comme une invitation adressée à Caïn d'aller au-delà de la dimension matérielle de son geste meurtrier, afin d'identifier dans celui-ci toute la gravité des motifs qui l'ont occasionné et des conséquences qui en ont résulté.

À l'occasion des huitièmes journées mondiales de la jeunesse à Denver, a été dit, « Avec le temps, les menaces contre la vie ne se sont pas allées en diminuant, elles ont pris des proportions énormes ; elles ne sont pas seulement des menaces venant de l'extérieur, non, elles sont des menaces 'scientifiquement et systématiquement programmées'. » Il ne peut être nié que les médias sont souvent impliqués dans cette conspiration en donnant du crédit à cette culture qui présente le recours à la contraception, à la stérilisation, à l'avortement et même à l'euthanasie comme marques de progrès et victoires de la liberté, tout en dépeignant comme ennemis de la liberté et du progrès, les positions qui sont sans réserve pour la vie. Parfois, il est proposé d'éliminer les bébés mal formés, sévèrement handicapés et atteints d'infirmité. Il y a une augmentation extraordinaire et grave des menaces vis-à-vis de la vie des personnes et des peuples aujourd'hui, particulièrement où la vie est faible et sans défense. Pauvreté, faim, maladies endémiques, violence et guerre : les nouvelles menaces émergent de façon alarmante à grande échelle.

Les mots du Concile Vatican II, trente ans après, peuvent être interprétés ainsi : « Tout ce qui est opposé à la vie elle-même, que ce soit le meurtre, le génocide, l'avortement, l'euthanasie, ou toute forme de destruction délibérée, tout ce qui viole l'intégrité de la personne humaine, par la mutilation, des supplices infligés au corps ou à l'esprit, tente de contraindre la volonté elle-même. Tout ce qui est insulte à la dignité humaine et s'y rattache est infâme. » Le fruit de la coopération de l'épiscopat de chaque pays dans le monde est donc censé être *une réaffirmation précise et vigoureuse de la valeur de la vie humaine et de son inviolabilité.*

Il y a un courant d'incertitude morale très répandue qui peut d'une certaine manière être expliqué par la multiplicité et la gravité des problèmes sociaux d'aujourd'hui. Cependant, nous sommes confrontés à une réalité encore plus grande qui peut être exprimée comme une sorte de « conspiration contre la vie, une structure de péché. » (Chapitre 12). Pour garantir au moins un minimum de moralité, les Etats doivent reconnaître le *droit* aux médecins, aux personnels de santé et de soin, et aux directeurs d'hôpitaux, de cliniques et de centres de convalescence et de soins palliatifs, de *refuser* de participer à la délibération, la préparation et l'exécution de ces actes contre la vie. Ceux qui ont recours à la conscience doivent être protégés non seulement contre des peines légales mais également contre tous les effets négatifs des sphères légales, disciplinaires, financières et professionnelles.

C'est le jeudi matin 25 mars 1995, que la nouvelle lettre encyclique du pape Jean Paul II *Evangelium Vitae* a été présentée aux journalistes accrédités par le Saint-Siège. Au cours de cette présentation, le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, a commenté le troisième chapitre de la lettre du pape. Quelques extraits de la traduction de ce que le cardinal Ratzinger dit alors en italien, peuvent maintenant être considérés. Cela concernait, tout d'abord, une explication de la signification du cinquième commandement, le message de la foi dans son ensemble. À cet endroit de l'encyclique le pape fait une déclaration faisant autorité, « je confirme que l'euthanasie est

une grave violation de la loi de Dieu, puisque c'est le meurtre délibéré et moralement inacceptable d'une personne humaine. »

Des développements dans la médecine moderne qui fournissent des techniques pour prolonger la vie peuvent être mis en application jusqu'à devenir absurdes. Dans le cas de l'avortement, le pape propose deux types d'argument qui sont étroitement liés. « Dès lors que l'ovule est fécondé, une vie a commencé qui n'est plus celle ni du père ni de la mère. » Cependant, ce fait, aujourd'hui indiscutable, est contré par beaucoup qui déclarent que l'embryon initial possède en effet une identité génétique mais non multicellulaire. Le document auquel le pape se réfère dans son encyclique, a été écrit en faisant un tel raisonnement. Une combinaison de la science biologique et de la philosophie qui ignore l'unité du corps et de l'âme, s'ouvre à un raisonnement arbitraire entre corporéité, et être individuel et personnel.

L'individu humain doit être une personne humaine, mais l'encyclique a présenté un deuxième argument fondé sur une observation indiscutable, « le simple fait que la personne humaine est impliquée doit suffire pour justifier une interdiction absolue et claire de toute intervention visant à tuer un embryon humain. » Le deuxième cas d'application du cinquième commandement est fait sous forme de déclaration faisant autorité, « je confirme que l'euthanasie est une violation grave de la loi de Dieu, puisque c'est le meurtre délibéré et moralement inacceptable d'une personne humaine. » L'encyclique déclare qu'un traitement médical agressif n'est pas du tout une obligation... Renoncer à un tel traitement n'est ni suicide ni euthanasie mais une « acceptation de la condition humaine face à la mort. » L'euthanasie, l'avortement et le prolongement de la vie humaine inutilement par des moyens artificiels, sont des exemples de l'homme qui se fait le maître de la vie et de la mort.

L'église catholique soutient toujours la bonne science qui travaille sur une bonne base morale et l'archidiocèse de Sydney est enchanté de collaborer avec des chercheurs dans le domaine extrêmement important des cellules souches. L'archidiocèse de Sydney a annoncé en juillet qu'une subvention de 100.000 \$ avait été accordée pour des recherches avancées sur les cellules souches adultes. Il s'agissait de la seconde subvention. En 2002, le cardinal Pell avait annoncé qu'une subvention de 50.000\$ avait été accordée à une équipe de chercheurs à l'université de Griffith dirigée par le professeur Alan MacKay-Sim, dont l'équipe conduit la recherche dans le développement de thérapies en vue d'utiliser des cellules souches extraites de tissus pris sur des patients, pour remplacer des cellules détruites par la maladie.

Le 8 septembre 2005, le pape Benoît XVI a rappelé les racines profondément chrétiennes de l'Europe et a encouragé ce continent à y retourner. Parlant avant la prière de l'angélus le 24 juillet, il a rappelé à son audience que la fête du jour est celle de l'apôtre Jacques et a rappelé les jours des fêtes précédentes de sainte Brigitte de Suède et de saint Benoît. Il a encouragé l'assistance, « Revenez à vous ! Soyez vous-mêmes ! Découvrez vos origines, ravivez vos racines. »

Deux choses nous ont été laissées : la promesse que nous aurons la vie en abondance et le commandement « d'aimer notre prochain comme nous-même. »

Traduction et © : WOOMB France Billings LIFE – woombfrance@yahoo.fr

www.billingslife.fr

www.billings.life/fr/accueil68.html